

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 septembre 2015, à Kourou

- 17^{ème} Assemblée Générale Ordinaire de l'ORA de Guyane

A 10h, à la salle de délibération de la Mairie

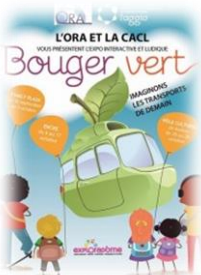
- Inauguration de BRADY, station de mesures de la qualité de l'air

A 12h, au lycée Gaston Monnerville



L'année 2014 a été une continuité dans nos missions régaliennes de mesure et de surveillance de la qualité de l'air conformément à la loi sur l'air : **une nouvelle station fixe périurbaine sous influence industrielle a été mise en fonction à Matoury** et complète ainsi l'équipement de la **Zone Urbaine Régionale**.

L'ORA a maintenu le contact avec les institutions de l'Etat, des Collectivités et des Industriels.



Il a mis en place un évènement important à l'occasion des dix ans de sa traditionnelle balade à vélo qui s'est déroulée à Kourou en 2014 : l'exposition « **BOUGER VERT** » qui a été présentée à Matoury, Cayenne et Kourou.



Une démarche préventive et ludique a été développée auprès des jeunes acteurs de demain, pour une meilleure prise de conscience de la fragilité de notre planète et de la nécessité d'adopter des gestes écocitoyens, notamment à travers notre exposition « **Une seule solution : Protéger notre Air** » qui a été accueillie à Iracoubo, Sinnamary, et Kourou.

Afin de toucher un plus large public, l'ORA de Guyane a étendu la communication quotidienne de l'indice de la qualité de l'air de Cayenne aux ondes TV via le bulletin PLEIN AIR.

La synthèse de ses actions est diffusée sur son site internet (www.ora-guyane.org) et dans son **rapport d'activité 2014** qui sera présenté en Assemblée générale.

L'ORA est à présent une structure reconnue et incontournable. Il a un rôle important à jouer dans le domaine de l'aménagement du territoire, de la recherche et de la santé publique.

L'année 2015 se poursuit par l'extension du réseau par une **3^e station fixe à Kourou**, ville référente de la **Zone Régionale** c'est-à-dire la Guyane hors l'Île de Cayenne (ZUR) et par la **mesure de nouveaux polluants** réglementés tels que les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et benzène.



La dix-septième Assemblée Générale Ordinaire du 18 Septembre sera l'occasion pour l'ORA d'établir les **bilans** administratif, technique et financier de son fonctionnement **2014** et de présenter les principales orientations retenues pour les années à venir en tenant compte des nouvelles Directives européennes.

A l'issue de la tenue de cette dernière, **sera inaugurée la station de mesures de la qualité de l'air de Kourou, au Lycée Gaston Monnerville.**

Bénéficiant encore d'un "bon air" par rapport aux polluants dits « classiques », l'ORA doit observer une certaine vigilance vis-à-vis de polluants (naturels ou anthropiques) qui affectent singulièrement notre environnement régional.

**Nous nous devons de préserver notre qualité de l'air.
C'est l'affaire de tous !**